

L'AFAC PARTICIPE À UNE CONFÉRENCE SUR LA CONDITION DE LA FEMME AUX NATIONS UNIES, À NEW YORK

Le 13 mars 2018

OTTAWA (Ontario) – La présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) est à New York, cette semaine, pour la 62^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies. La présidente Francyne Joe et une petite délégation font une présentation à cette importante rencontre pour assurer que la voix des femmes des Premières Nations, des Métisses et des Inuites soient incluses dans les discussions qui doivent mener à des vies plus sûres et plus saines. Le thème de la 62^e session est « Défis et opportunités relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des jeunes filles en milieu rural ».

Cette commission comprendra des rencontres parallèles mettant en vedette des représentantes autochtones de tout le Canada, les États-Unis et le Mexique. La présidente Joe a déclaré : « Quand nous rassemblons des gens de nombreuses nations, nous discutons des problèmes qui accablent les femmes autochtones, dans l'espoir de trouver des solutions. Malheureusement, les problèmes qui affectent les femmes autochtones au Canada sont répandus dans d'autres pays aussi. L'ampleur du rassemblement des dirigeantes de plusieurs pays aux Nations Unies montre bien la nature profonde de ces préoccupations ».

Le gouvernement du Canada, les États-Unis et le Mexique ont coprésentié une rencontre parallèle au sujet de la condition des femmes intitulée « Barriers to Justice for Indigenous Women and Girls in North America », c'est-à-dire « Obstacles à la justice pour les femmes et les filles autochtones en Amérique du Nord ». Cette rencontre parallèle a eu lieu le lundi 12 mars 2018 à la Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies à New York, en présence de l'honorable Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones. La présidente Francyne Joe, qui parlera au nom de l'AFAC, a déclaré : « Il y a des points communs entre les femmes autochtones qui vivent dans des régions éloignées de l'Amérique du Nord. Il est essentiel de rassembler les dirigeantes autochtones pour parler de solutions ». Et la présidente Joe ajoute : « La violence envers les femmes autochtones résulte directement du fait que le colonialisme et les problèmes systémiques du régime colonial continuent de priver les femmes autochtones de leur droit de représentation. L'accès limité aux services de base, la pauvreté, le logement précaire et le manque d'emploi exposent les femmes autochtones à des obstacles qui ne présagent rien de bon. La culture est essentielle et forme un aspect critique de la solution. Il faut plus de financement et d'investissements afin de créer des places pour que les femmes autochtones puissent assumer leur rôle de chefs de file et décider elles-mêmes de ce dont elles ont besoin ».

La 62^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies se poursuit toute la semaine et la délégation canadienne participera à des rencontres portant sur la promotion de l'égalité des sexes, la violence qui ne connaît pas de frontières, l'autonomisation des femmes et des filles et l'engagement des hommes et des garçons.

- 30 -

L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) est fondée sur le but collectif d'améliorer, promouvoir et favoriser le bien-être social, économique, culturel et politique des femmes des Premières Nations, des Métisses et des Inuites.

L'AFAC, qui est un ensemble de treize organisations de femmes autochtones des différentes régions du Canada, est constituée en organisme à but non lucratif depuis 1974.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATION :

Joël Lamoureux, agent de relations avec les médias - 613-722-3033, poste 100 - cellulaire : 343-997-1354, Courriel : jlamoureux@nwac.ca - Site Web : www.nwac.ca